

31 jan 2020 -14:18

Appartient à Conseil des ministres du 31 janvier 2020

Adaptation du montant de l'indemnité de déplacement

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block et de la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prévoit une adaptation du montant de l'indemnité de déplacement.

Ce projet d'arrêté royal prévoit l'adaptation du montant de l'indemnité de déplacement de 0,1316 euros à 0,1579 euros par kilomètre. Le montant maximum actuel est d'application depuis le 1er janvier 2009. Les partenaires sociaux proposent une augmentation de 20% qui est justifiable en premier lieu comme une adaptation à l'accroissement du coût de la vie. Depuis la fin de 2008, les indices de santé et des prix à la consommation ont évolué d'un même pourcentage (respectivement 18,41% et 19,86%). L'indemnité de déplacement est exonérée de cotisations sociales.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 19, § 2, 4°, c), de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé
publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+ 32 499 14 26 99
jelle.boone@minsoc.fed.be

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des
Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de
l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be

Didier Deweerdt
Porte-parole
+32 473 86 16 36
didier.deweerdt@muylle.fed.be